

COMPTES ANNUELS au 31/03/2020

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 17
- <i>Entreprises liées</i>	18
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	19 et 20
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	21 à 42
- <i>Liasses intégration fiscale (mère)</i>	43 à 56
- <i>Liasses intégration fiscale (filiale)</i>	57 à 62

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES
23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER
75016 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	7 026 412 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	271 500 Euros
- Résultat net comptable,	(72 370) Euros

Fait à ST CLOUD
Le 22/07/2020

PM HANTON

M GIRARD

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES
23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	171 892	171 892		477	477	100.00
	Fonds commercial (1)	45 735		45 735	45 735		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	309 107	309 107				
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	250 218	140 616	109 602	115 174	5 572	4.84
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	4 627 586	1 066 949	3 560 636	4 710 637	1 150 000	24.41	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	90 337		90 337	90 337			
Total II	5 494 874	1 688 564	3 806 310	4 962 359	1 156 050	23.30	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	68 962		68 962	62 563	6 399	10.23
	Autres créances	2 698 994		2 698 994	2 421 589	277 405	11.46
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	7 993		7 993	7 993			
Disponibilités	419 100		419 100	373 741	45 359	12.14	
Charges constatées d'avance (3)	25 053		25 053	53 522	28 468	53.19	
Total III	3 220 102		3 220 102	2 919 407	300 695	10.30	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 714 976	1 688 564	7 026 412	7 881 766	855 355	10.85	

(1) Dont droit au bail 45 735
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an 2 374 761

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2020	12	31/03/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 080 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 080 000		1 080 000			
	Réserves						
	Réserve légale	108 000		108 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 753 530		5 294 891		541 360	10.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	72 370		406 360		333 990	82.19
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	5 869 160		6 076 530		207 370	3.41	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	227		323		97	29.89
	Emprunts et dettes financières diverses	790 280		1 071 817		281 536	26.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 469		151 816		161 653	106.48	
Dettes fiscales et sociales	41 024		91 657		50 633	55.24	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 950		6 324		626	9.90	
Autres dettes	5 101		483 099		477 998	98.94	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	200		200			
	Total IV	1 157 252		1 805 236		647 984	35.89
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 026 412		7 881 766		855 355	10.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

379 540

756 473

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 584		2 584	15 714		13 130	83.56
Production vendue de biens							
Production vendue de services	268 916		268 916	475 870		206 954	43.49
Chiffre d'affaires NET	271 500		271 500	491 584		220 084	44.77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			66 794	121 265		54 471	44.92
Autres produits			729	418		311	74.42
Total des Produits d'exploitation (I)			339 023	613 267		274 243	44.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			15	57		42	73.82
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			384 538	452 190		67 651	14.96
Impôts, taxes et versements assimilés			21 801	24 659		2 858	11.59
Salaires et traitements			108 221	328 518		220 297	67.06
Charges sociales			47 653	148 451		100 798	67.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 245	12 642		1 397	11.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			33	18 123		18 090	99.82
Total des Charges d'exploitation (II)			573 507	984 641		411 134	41.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			234 483	371 374		136 890	36.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2020	12	31/03/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	318 250		573 950		255 700	44.55
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 131		129		24 002	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	928 586		27 400		901 186	NS
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 270 967		601 479		669 488	111.31
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			571 999		571 999	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	20 037		676		19 361	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	20 037		572 675		552 638	96.50
2. Résultat financier (V-VI)	1 250 930		28 804		1 222 126	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 016 446		342 569		1 359 016	396.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 347		2 254		3 093	137.24
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 150 000				1 150 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	9 930				9 930	
Total VII	1 165 277		2 254		1 163 023	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	191 650		4 901		186 749	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 078 587		20 000		2 058 587	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			89 275		89 275	100.00
Total VIII	2 270 237		114 176		2 156 061	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 104 960		111 922		993 038	887.26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	16 143		48 131		31 988	66.46
Total des produits (I+III+V+VII)	2 775 268		1 217 000		1 558 268	128.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 847 638		1 623 361		1 224 278	75.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	72 370		406 360		333 990	82.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Mouvements sur les Titres de participation

- En date du 12 avril 2019, La société LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL a cédé 51% de la participation détenue dans la société EURODYS.

Dépréciation des titres de participation

- La société PERIFI a dégagé des profits et a ainsi pu restituer 24 KE à la société LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL, suite à l'activation de la clause de retour à meilleure fortune liée aux conventions d'abandon de créances. Sa situation nette est ainsi de 77 KE contre 79 KE au 31 mars 2019. Les titres sont inscrits à l'actif pour une valeur de 217 800 €. Compte tenu des dépréciations antérieures, la valeur nette des titres est maintenue à 79 KE.

- Suite à la cession de 51% des titres de participation de la société EURODYS, cette dernière a fait l'objet d'une reprise de dépréciation de 929 K€. Cette dépréciation demeure basée sur le prix de cession de 51% des actions EURODYS en date du 12 avril 2019. La valeur nette des titres détenus est donc fixée à 1 105 K€ au 31 mars 2020.

- La société IMMOBILIERE PARIS GAUTIER, détenue à 100% par la société LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL, a dégagé un profit de 37 KE au 31 mars 2020. Les titres sont inscrits à l'actif pour une valeur de 300 000 €. La situation nette de la société IMMOBILIERE PARIS GAUTIER est de 217 K€. Compte tenu des perspectives de profits à moyen terme dans l'exercice de son métier, il n'a pas été constaté de dépréciation complémentaire des titres de participation. La valeur nette des titres détenus demeure fixée à 270 K€.

- La société PARIS EXCLUSIVE, détenue à 20% par la société LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL, dégage des pertes et a ainsi bénéficié d'un abandon de créance de 20 K€. Sa situation nette s'établit à - 73 K€ au 31 décembre 2019. Les titres demeurent intégralement dépréciés pour un montant de 1 000 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des titres de participation

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE:

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2004, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL pratique l'intégration fiscale.

Sur cet exercice, le périmètre d'intégration comprend les sociétés suivantes :

SAS EURINFI,
SAS PERIFI,
SARL TRADE AND COMPUTER,
SAS LOCASYSTEM INTERNATIONAL.

La méthode de comptabilisation retenue est "la méthode de la neutralité" préconisée par le Conseil national de la comptabilité et l'Administration.

Ainsi l'économie réalisée par l'application du régime de l'intégration fiscale est

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

constatée entièrement chez la société mère.

De ce fait, la société LOCASYSYSTEM a constaté un produit de 16 143 euros dans son compte de résultat, équivalent aux impôts qu'auraient du payer les filiales si elles n'avaient pas été intégrées fiscalement.

Charges d'impôt latente:

La société LOCASYSYSTEM a procédé à un apport partiel d'actif le 15 février 2007. Cette opération a généré une plus value de 1 103 K€ qui a bénéficié du régime de report d'imposition prévu à l'article 210B du CGI. Ce report est conditionné à un délai de conservation des titres reçus pendant un délai de 3 ans.

La société DECI SA a été scindée en deux sociétés DECI SAS et EURINFI SAS le 15 février 2007. Cette opération a généré une plus value de 766 K€ qui a bénéficiée du régime de report d'imposition prévu à l'article 210 A du CGI.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	217 627		
Constructions sur sol d'autrui	309 107		
Installations générales agencements aménagements divers	174 876		
Matériel de transport	14 280		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 165		5 196
TOTAL	571 428		5 196
Autres participations	6 706 172		
Prêts, autres immobilisations financières	90 337		
TOTAL	6 796 509		
TOTAL GENERAL	7 585 563		5 196

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			217 627	217 627
Constructions sur sol d'autrui			309 107	309 107
Installations générales agencements aménagements divers		2 583	172 293	172 293
Matériel de transport			14 280	14 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 715	63 645	63 645
TOTAL		17 299	559 325	559 325
Autres participations		2 078 587	4 627 586	4 627 586
Prêts, autres immobilisations financières			90 337	90 337
TOTAL		2 078 587	4 717 922	4 717 922
TOTAL GENERAL		2 095 885	5 494 874	5 494 874

Le mouvement de cession relatif aux participations correspond à la cession de 51% des actions détenues dans la société EURODYS.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	171 415	477		171 892
Constructions sur sol d'autrui	309 107			309 107
Installations générales agencements aménagements divers	74 730	3 272	2 583	75 419
Matériel de transport	12 457	1 293		13 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 959	6 202	14 715	51 447
TOTAL	456 253	10 767	17 298	449 723
TOTAL GENERAL	627 668	11 244	17 298	621 615

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	477				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 272				
Matériel de transport	1 293				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 202				
TOTAL	10 767				
TOTAL GENERAL	11 244				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 995 535		928 586		1 066 949
Autres provisions pour dépréciation	9 930		9 930		
TOTAL	2 005 465		938 516		1 066 949
TOTAL GENERAL	2 005 465		938 516		1 066 949
Dont dotations et reprises					
financières			928 586		
exceptionnelles			9 930		

La reprise de provision sur dépréciation des titres de participation correspond à l'ajustement de la dépréciation des titres EURODYS, suite à la cession de 51% des actions détenues.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	90 337	0	90 337
Autres créances clients	68 962	68 962	
Impôts sur les bénéficiaires	8 039	8 039	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 034	49 034	
Groupe et associés	2 444 761	70 000	2 374 761
Débiteurs divers	197 160	197 160	
Charges constatées d'avance	25 053	25 053	
TOTAL	2 883 346	418 248	2 465 098

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	227	227		
Emprunts et dettes financières divers	20 669	20 669		
Fournisseurs et comptes rattachés	313 469	313 469		
Personnel et comptes rattachés	11 870	11 870		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 678	11 678		
Autres impôts taxes et assimilés	9 376	9 376		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 950	6 950		
Groupe et associés	777 712	0	777 712	
Autres dettes	5 101	5 101		
Produits constatés d'avance	200	200		
TOTAL	1 157 252	379 540	777 712	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2.0000	540 000			540 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Les valorisations des titres s'établissent à partir du résultat d'exploitation majoré d'un coefficient multiplicateur propre à l'activité développée, complété des capitaux propres et minoré des fonds de commerce existants, ou à partir des CAF issues des données antérieures et budgétées actualisées.

En cas de distorsion entre les valeurs estimées et d'acquisition, une dépréciation sera constituée.

Deux méthodes ont été mises en oeuvre pour le calcul de la valorisation des titres de participation de la société EURODYS:

-La première se base sur le montant des loyers moyens facturés par la société, majoré d'un multiple de 2 communément pratiqué par la profession, auquel il est ajouté les capitaux propres déduction faite de la valeur des éléments incorporels du fonds de commerce inscrit à l'actif.

-La deuxième actualise les cash flows futurs sur 3 ans, déterminés à partir des résultats d'exploitation retraités et d'un taux d'actualisation de 7%.

L'application de ces méthodes aboutit à des résultats proches de la valeur nette de ces titres.

La valeur nette ressort à 1 105 K€.

La valeur de la société PERIFI, détenue à 100% par notre société, est constituée principalement par la valeur estimée de son stock, qui avait été estimé le 18 septembre 2013 par un expert commissaire priseur. Suite à une vérification fiscale, la provision pour dépréciation de ce stock avait été ajustée.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 288
Autres créances	5 000
Total	17 288

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	227
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 324
Dettes fiscales et sociales	25 814
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 950
Autres dettes	4 800
Total	269 115

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 053
Total	25 053
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	200
Total	200

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes / Financements	2 584
Refacturation Prestations	268 916
Total	271 500

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	2
Total	3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	29 400
Total (1)	29 400

Engagements reçus

En date du 28 mars 2014, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a consenti un abandon de créance sous réserve de meilleure fortune à la société PERIFI, pour un montant de 370 k€. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 28/03/2014.

En date du 27 mars 2015, un deuxième abandon de créance a été consenti à la société PERIFI dans les mêmes conditions, pour un montant de 280 K€.

En date du 29 mars 2016, un nouvel abandon de créance a été consenti pour un montant de 125 K€.

Le total de l'engagement était ainsi de 775 K€.

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au cours des exercices suivants d'un montant de capitaux propres supérieur au capital social du Débiteur et d'un résultat courant avant impôt du Débiteur positif, mais seulement à concurrence de la différence entre le montant des capitaux propres et le capital social du Débiteur.

En parallèle, la société PERIFI s'engage à rembourser à première demande de la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, la dette ou partie de la dette ainsi remise.

Au 31 mars 2020, la société PERFI a remboursé 24 K€. L'engagement est ainsi porté à 751 K€.

Enfin, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a consenti un abandon de créance sous réserve de meilleure

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

fortune à la société LEASEFINA, pour un montant de 30 k€.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
L'ordre de grandeur de l'engagement hors bilan lié aux indemnités de fin de carrière est de 29 K€.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL
75016 PARIS

Page : 15

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL IMMOBILIERE PARIS GAUTI	200 000	16 537	100.00	300 000	270 000	1 235 909		781 292	36 573		
- SAS PERIFI	70 000	6 866	100.00	217 800	79 162	351 968		90 517	204	2 500	
- SAS EURINFI	1 701 000	155 617	100.00	1 747 550	1 747 550	375 956		5 426 711	40 655	47 000	
- SAS DECI DEVELOPPEMENT	357 000	158 949	70.00	103 829	103 829	149 267		2 568 707	145 207	63 000	
- SAS LP INVEST	430 000	1 423 293	57.15	245 746	245 746			283 914	407 356	171 450	
- SAS VALOREE	10 000	11 541	51.00	5 100		2 840			2 180		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS EURODYS	1 006 100	232 689	49.00	1 997 161	1 104 950	816 617		12 223 419	125 801	34 300	
- PARIS EXCLUSIVE	10 000	83 127	20.00	1 000		23 000		324 137	6 142		
- SAS LEASEFINA	37 000	41 564	20.00	7 400	7 400	3 184		145 882	3 306		
- SARL FRANCAISE DE CONTROLE E	10 000	136 120	20.00	2 000	2 000			298 685	568		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Prix de cession de titres immobilisés	1 150 000	775600
- Reprise / dépréciation	9 930	787600
- Produits antérieurs	4 601	772000
- Divers	746	771800
Total	1 165 277	
Charges exceptionnelles		
- Valeur nette / titres immobilisés cédés	2 078 587	675600
- Pénalités et amendes	1 099	671200
- Perte / litige	9 930	671800
- Taxes antérieures	12 000	672000
- Regul / exploitation antérieure	19 000	672000
- Refacturation Filiale / litige antérieur	147 000	672000
- Divers regul / antérieur	2 621	672000
Total	2 270 237	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Le 22/07/2020
MAUGUIN JACQUES PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000
Nbre des actions ordinaires existantes	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 441 067	1 829 740	1 185 275	491 584	271 500
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	402 932	400 595	349 898	173 926	1 015 785-
Impôts sur les bénéfices	66 933	98 582	17 033	48 131-	16 143-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	272 834	199 584	174 889	406 360-	72 370-
Résultat distribué	270 000	270 000	270 000	135 000	135 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.62	0.56	0.62	0.41	1.85-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.51	0.37	0.32	0.75-	0.13-
Dividende distribué à chaque action	0.50	0.50	0.50	0.25	0.25
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	6	5	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	332 760	339 232	334 428	328 518	108 221
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	154 102	153 092	147 304	152 875	47 653

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	6	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	7	
Déroghations		NA
Permanence ou changement de méthodes	7	
Informations générales complémentaires	7	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	8	
Etat des amortissements	9	
Etat des provisions	10	
Etat des échéances des créances et des dettes	10	
Composition du capital social	11	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	11	
Evaluation des immobilisations corporelles	11	
Evaluation des amortissements		NS
Titres immobilisés	11	
Créances immobilisées	11	
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	12	
Dépréciation des créances	12	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros		NS
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	12	
Détail des produits à recevoir		NS
Charges à payer	12	
Détail des charges à payer		NS
Charges et produits constatés d'avance	12	
Détail des charges constatées d'avance		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Détail des produits constatés d'avance		NS
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Subventions d'équipement		NA
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires	13	
Rémunération des dirigeants		NA
Ventilation de l'effectif moyen	13	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes		NA
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers	13	
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	14	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		NA
Liste des filiales et participations	15	
 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels	15	
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NS
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	17	

NA = Non Applicable NS = Non significative

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

	Participations	Clients : FAE / AAE	Compte courant débiteur	Compte courant IF débiteur	Dette Fournisseurs	Compte courant créditeur	Compte courant IF créditeur	Clients débiteurs
			2 418 577 €			769 192 €		
Entreprises consolidées par intégration globale	4 617 186 €	-3 119 €	2 407 334 €	11 243 €	10 748 €	769 192 €	0 €	30 546 €
SAS DECI	103 829 €				10 748 €	149 267 €		
SAS EURINFI	1 747 550 €	1 681 €		11 243 €		375 956 €		1 637 €
SA PERIFI	217 800 €		351 968 €					
SAS LP INVEST	245 746 €							
SA EURODYS	1 997 161 €	-4 800 €	816 617 €					28 909 €
SARL IMMOBILIERE PARIS GAUTIER	300 000 €		1 235 909 €					
SARL TRADE COMPUTER						243 969 €		
SAS VALOREE	5 100 €		2 840 €					
Autres sociétés dont le lien de participation 10 % < > 50 %	10 400 €	0 €	26 184 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SARL FRACOMA	2 000 €							
SAS LEASE FINA	7 400 €		3 184 €					
PARIS EXCLUSIVE	1 000 €		23 000 €					
Autres								
	4 627 586 €	-3 119 €	2 433 518 €	11 243 €	10 748 €	769 192 €	0 €	30 546 €

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

DOSSIER FISCAL

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042019	et clos le	31032020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER
SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7	75016 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	activité des sociétés de holding
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	393 904
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES 23 RUE PASTEUR 92380 GARCHES	
Tél:	Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 22/07/2020 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: MAUGUIN JACQUES

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	135 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions	e				
autres que celles visées en (a),	f				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i				54 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				81 000
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	135 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
				5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : **SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER** **75016 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7** Néant *

				Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 2 0		N-1 13 10 3 2 0 1 9	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	171 892	AG	171 892		477
	Fonds commercial (1)	AH	45 735	AI		45 735	45 735
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	309 107	AQ	309 107		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	250 218	AU	140 616	109 602	115 174
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	4 627 586	CV	1 066 949	3 560 636	4 710 637
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	90 337	BI		90 337	90 337
	TOTAL (II)	BJ	5 494 874	BK	1 688 564	3 806 310	4 962 359
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	68 962	BY		68 962	62 563
	Autres créances (3)	BZ	2 698 994	CA		2 698 994	2 421 589
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	7 993	CE		7 993	7 993
STOCKS *	Disponibilités	CF	419 100	CG		419 100	373 741
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 053	CI		25 053	53 522
	TOTAL (III)	CJ	3 220 102	CK		3 220 102	2 919 407
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 714 976	1A	1 688 564	7 026 412	7 881 766
Renvois : (1) Dont droit au bail 45 735		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		(0) 2 374 761	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Données relatives au mouvement de cette rubrique sont données dans le tableau n° 2022
 Dossier N° 000142 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....080...000.....)	DA	1 080 000	1 080 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	108 000	108 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	4 753 530	5 294 891	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(72 370)	(406 360)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 869 160	6 076 530	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	227	323	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	790 280	1 071 817	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	313 469	151 816	
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 024	91 657	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 950	6 324	
	Autres dettes	EA	5 101	483 099	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	200	200	
TOTAL (IV)	EC	1 157 252	1 805 236		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 026 412	7 881 766		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	379 540	756 473		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		323		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 584	FB		FC	2 584	15 714	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	268 916	FH		FI	268 916	475 870
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	271 500	FK		FL	271 500	491 584	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	66 794	121 265	
	Autres produits (1) (11)					FQ	729	418	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	339 023	613 267
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15	57	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	384 538	452 190	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 801	24 659	
	Salaires et traitements*					FY	108 221	328 518	
	Charges sociales (10)					FZ	47 653	148 451	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	11 245	12 642
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	33	18 123
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	573 507	984 641	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(234 483)	(371 374)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	318 250	573 950	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24 131	129	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	928 586	27 400	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 270 967	601 479	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		571 999	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 037	676	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	20 037	572 675	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 250 930	28 804	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 016 446	(342 569)	

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 347	2 254
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 150 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	9 930	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 165 277	2 254
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	191 650	4 901
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 078 587	20 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		89 275
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 270 237	114 176
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 104 960)	(111 922)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(16 143)	(48 131)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 775 268	1 217 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 847 638	1 623 361
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(72 370)	(406 360)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY	IG	
	(3) Dont {	HP	HQ	
	(3) Dont {	HP	HQ	
	(3) Dont {	HP	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
(9) Dont transferts de charges	A1	66 794	103 166	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
		obligatoires	A9	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe	2 270 237	1 165 277		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					1		2			
							3			
							4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	217 627	KE			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] L9		KJ		KK			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1		KM	309 107	KN			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			[Dont Composants] M2	KP		KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants] M3	KS		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	174 876	KW			
		Matériel de transport *			KY	14 280	KZ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	73 165	LC			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI				
	Avances et acomptes			LK		LL				
	TOTAL III			LN	571 428	LO				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M			
Autres participations			8U	6 706 172	8V					
Autres titres immobilisés			1P		1R					
Prêts et autres immobilisations financières			1T	90 337	1U					
TOTAL IV			LQ	6 796 509	LR					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	7 585 563	ØH		ØJ	5 196		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
					par virement de poste à poste 1		3			
					par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4			
							4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	217 627		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	309 107	ME	309 107	
		Inst. gales, agenct et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct, aménagements divers			IU	2 583	MM	172 293	MO	172 293
		Matériel de transport			IV		MP	14 280	MQ	14 280
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	14 715	MS	63 645	MT	63 645	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
Avances et acomptes			NC		ND		NE			
TOTAL III			IY	17 299	NG	559 325	NH	559 325		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			IO	2 078 587	ØX	4 627 586	ØY	4 627 586	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	90 337	2E	90 337	2F	90 337	
	TOTAL IV			I3	2 078 587	NJ	4 717 922	NK	4 717 922	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	2 095 885	ØK	5 494 874	ØL	5 494 874		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYS INTERNATIONAL

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	171 415	PF	477	PG		PH	171 892	
Terrains				PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	309 107		PR		PS		PT		PU	309 107	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	74 730		QD		QE	3 272	QF	2 583	QG	75 419	
	Matériel de transport	12 457		QH		QI	1 293	QJ		QK	13 750	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 959		QL		QM	6 202	QN	14 715	QO	51 447	
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		456 253		QU		QV	10 767	QW	17 298	QX	449 723	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		627 668		ØN		ØP	11 244	ØQ	17 298	ØR	621 615	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				N6
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				Q1
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				W3
Autres immobilisations corporelles	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				NO
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH	928 586		
	- exceptionnelles	UJ	UK	9 930		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	90 337	UV	(0)	UW	90 337	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	68 962		68 962			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 039		8 039		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	49 034		49 034		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC	2 444 761		70 000		2 374 761	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	197 160		197 160			
	Charges constatées d'avance		VS	25 053		25 053			
	TOTAUX			VT	2 883 346	VU	418 248	VV	2 465 098
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	227		227					
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	20 669		20 669						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	313 469		313 469						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 870		11 870						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 678		11 678						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 376		9 376						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	6 950		6 950						
Groupe et associés (2)		VI	777 712		(0)		777 712				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 101		5 101						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	200		200						
TOTAUX			VY	1 157 252	VZ	379 540		777 712			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Désignation de l'entreprise : <u>SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		13 306
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	5 294 891	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(406 360)		Dividendes		ZE	135 000					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	4 888 530		Report à nouveau	ZG	4 753 530						
	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)							TOTAL II	ZH	4 888 530			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	786							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	184 992		190 188					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	9 190		12 259					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	47 120		60 750					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	17 134		29 535					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	125 317		159 457				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	384 538		452 190					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 988		6 321					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS				9Z	18 813		18 338				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	21 801		24 659					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	68 549		114 657					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	63 264		75 135					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	163 892							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(393 904)	Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(338 440)	Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	AAI	2 583	2 583		
	2	Mat Bureau	14 715	14 715		
	3	Titres Eurodys	2 078 587			2 078 587
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)			
				⑦	⑧	⑨		⑩		
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
I - Immobilisations *	1									
	2									
	3	1 150 000	(928 587)				(928 587)			
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				928 587	
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					

Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

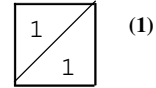
16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/04/2019		et clos le : 31/03/2020		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	3	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	271 500	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	271 500	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	729	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	65 059	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	65 788	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	15	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	199 546	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	33	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	199 594	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	137 694
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	137 694	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	332 559	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/04/2019	GZ	31/03/2020	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 0

N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	323 902
---	----	---	--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	28	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	216 098
---	----	----	--	----	---------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination MERIDIAN EUROPEAN HOLDINGS BV

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 161 998

Adresse : N° 138 Voie Avenue Polaris

Code postal Commune HOOFDDORP Pays

Forme juridique SARL Dénomination J.M.

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 19.98 Nb de parts ou actions 107 915

Adresse : N° 41 Voie AV THEOPHILE GAUTHIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAUGUIN Prénom(s) JACQUES

Nom marital % de détention 30.26 Nb de parts ou actions 163 430

Naissance : Date 020346 N° Département 71 Commune LE CREUSOT Pays FR

Adresse : N° 29 Voie RUE DE SEVRES

Code postal 75006 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 0

N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 10

Forme juridique SARL Dénomination IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 3 3 6 3 3 3 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination PERIFI

N° SIREN (si société établie en France) 3 8 9 1 4 5 9 6 2 % de détention 100.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination EURINFI

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 3 9 0 4 7 2 6 % de détention 100.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination DECI DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 3 9 0 5 1 7 8 % de détention 70.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LP INVEST

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 57.15

Adresse : N° 41 Voie avenue Théophile Gautier

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique SAS Dénomination VALOREE

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 1 9 6 0 8 7 5 % de détention 51.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SAS Dénomination EURODIS

N° SIREN (si société établie en France) 3 8 1 4 1 8 0 1 1 % de détention 49.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination PARIS EXCLUSIVE

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 0 9 0 9 5 9 3 % de détention 20.00

Adresse : N° 3 Voie RUE DE L'ARRIVEE

Code postal 75015 Commune PARIS Pays France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2 / 2

(1)

Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 0

N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 10

Forme juridique SAS Dénomination LEASEFINA

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 1 9 5 1 8 5 9 % de détention 20.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination FRANCAISE DE CONTROLE ET MAINTENANCE

N° SIREN (si société établie en France) 4 5 1 6 6 4 4 7 8 % de détention 20.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

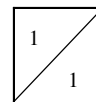
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT ET CRÉANCES IMPUTABLES



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET 32189579900047

Adresse du service des impôts des entreprises 12 RUE GEORGES SAND

où est déposée la déclaration de résultats :

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042019

Clos le : 31032020

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination des sociétés	Réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales		Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts (Utilisation de la valeur AUT)
			Cédées à la mère	Utilisées par la mère	
TOTAL					

Ventilation des crédits d'impôt

Dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
TOTAL			

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total
PVM		BIO		COL	
CIC		PHO		CIO	
COR		MAI		CSV	
CIR		AUD		VEL	
MEC		ART		AUT	
FOR		CJV			
RAC		CPE			
FAM		CCI			
CIN		PTR			
PTZ		RTA			



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042019
clos le : 31032020

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	265 287
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	265 287
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	338 440
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	603 727

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6	
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))				
1	2	3	4	5	6	7	
Moins-values nettes N			(2) (3)				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-2		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-3		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-4		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-5		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-6		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-7		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-8		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-9		(2) (3)				
			(2) (3)				
	N-10		(2) (3)				
			(2) (3)				

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 32189579900047

Néant *

Exercice ouvert le : 01042019 Clos le : 31032020

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3
---	----

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.)

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042019 clos le : 31032020

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB		
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH		
TOTAL		FK			FL		
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM			FN		
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations						
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB	F2	F3	GF	F4	F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3	
Sous Total	GD	G4	G5	GI	G6	G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE			GJ			
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6		
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultat : 12 RUE GEORGES SANDExercice ouvert le : 01042019 75796 PARIS CEDEX 16
clos le : 31032020Néant *

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE

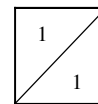
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV	5 849 786
Plus-values à 19 % (art 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ	
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées	HI	
Réintégration des charges financières (CGI Art. 223 B Al. alinéa 6 du CGI)	HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ	
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %	HM	
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)	HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	
	Déficit	338 440
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD	
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble	HN	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*	HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice*	HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	
	Déficit	338 440

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

	19 %		15 %		0 %	
imposables	IA		Z1		EM	
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN	
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO	
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP	
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ	
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA-IE	IF		Z6		ER	

(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS****ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCES NON RETENUS
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE À COMPTER DU
1ER JANVIER 1992 ET AVANT LE 1er JANVIER 2019**

(6)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SANDExercice ouvert le : 75796 PARIS CEDEX 16
clos le : 31032020

01042019

31032020

Néant *

Dénomination des sociétés		Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
		Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
				déductibles (3)	non déductibles (1)	
1		2	3	4	5	6
LOCASYSTEM INTERNATIONAL	Au titre d'exercices antérieurs (5)				761 000	
	Au titre de l'exercice					
EURINFI	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
PERIFI	Au titre d'exercices antérieurs (5)					761 000
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
TOTAL					761 000	761 000

(1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.

(2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.

(3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.

(4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.

(5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.

Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.

(6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.

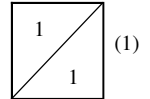
Dans ce cas, il convient :

- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT
ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE
À RETENIR POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**


(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
-----------------------------------	-----------------------------

N° SIRET :	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7
------------	-----------------------------

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042019 Clos le : 31032020

Si un tableau N° 2058 ES est souscrit, cocher la case Nombre de sociétés intégrées

Néant *

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice AC	Déficit AD	Autres plus-values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI) AK	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AF	Plus et moins-values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AE	Plus et moins-values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) EL
LOCASYSTEM INTERNATIONAL 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7		393 904				
EURINFI 4 9 3 9 0 4 7 2 6 0 0 0 1 2	57 653					
PERIFI 3 8 9 1 4 5 9 6 2 0 0 0 1 2						
TRADE COMPUTER 4 3 2 2 8 4 4 1 2 0 0 0 1 7		2 189				
SOUS - TOTAL	BE 57 653	BF 396 093				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA	BB 338 440				
Autres plus-values à 19 % (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires.

Dans ce cas, il convient :
- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC et BG.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ÉLÉMENTS D'ACTIF IMMOBILISÉS ENTRE SOCIÉTÉ DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL																
SIREN de la société mère :	3	2	1	8	9	5	7	9	9	0	0	0	4	7			
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :	12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16																
Exercice ouvert le :	0	1	0	4	2	0	1	9	clos le :	3	1	0	3	2	0	2	0

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien	Propriétaires successifs	Valeur d'origine (1)	Amortissements déduits (2)	Suppléments d'amortissements (3)	Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019	
					Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
NO	NP	NQ	NR	NS		
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Plus ou moins-values non encore imposées ou dont la quote-part de frais et charge afférente a été neutralisée (4)

NT

Plus-values				Moins-values				Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0%		
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n° 250.

² Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.

³ Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI

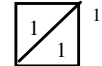
⁴ Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société mère :		SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL																	
SIREN de la société mère :		3	2	1	8	9	5	7	9	9									
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :																			
SIREN de la société intégrée :																			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :		12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16																	
Exercice ouvert le :		0	1	0	4	2	0	1	9	Clos le :		3	1	0	3	2	0	2	0
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE		Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble												
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)							MB												
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)		MC					MD												
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)		MI																	
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)		MJ					MK												
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)		ML					MO												
TOTAL		MP					MQ												

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2019 et clos le : 31/03/2020

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	432284412	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE					
Adresse	12 rue François Gérard 75016 PARIS					
Siren	493904726	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI					
Adresse	41 avenue Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI					
Adresse	41 avenue Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2019 et clos le : 31/03/2020

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2019 et clos le : 31/03/2020

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	493904726	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI					
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI					
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	432284412	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE COMPUTER					
Adresse	12 RUE FRANCOIS GERARD 75016 PARIS					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042019	et clos le	31032020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	
SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES 23 RUE PASTEUR 92380 GARCHES Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	
Date: Lieu	
Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	
Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
						Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8		

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises 12 RUE GEORGES SAND
où est déposée la déclaration de résultats : 75796 PARIS CEDEX 16
clos le : 31032020Néant *

Exercice ouvert le : 01042019

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)**I - RÉINTÉGRATIONS**

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A) E2 6 784

Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI E9

Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part
de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A Z7**II - DÉDUCTIONS** TOTAL I E3 6 784Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A) E4 72 370

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A) E5 328 318

Plus-values nettes à long terme
• imposées au taux de 19 % EY

• imposées au taux de 15 % E6

• imposées au taux de 0 % EZ

• imputées sur les moins-values nettes à long terme E7

• imputées sur les déficits antérieurs E8

• autres plus-values imposées au taux de 19 %
(art 210 E, 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI) I9**III - RÉSULTAT FISCAL** TOTAL II F1 400 688

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables Bénéfice (I-II) F2

Déficit (II-I) F3 393 904

Déficit de l'exercice reporté en arrière * F4

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I
du tableau n° 2058 B bis)*

Résultat fiscal Bénéfice F6 F8

Déficit F9 393 904

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042019
clos le : 31032020

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	568 071
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	568 071
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	393 904
Total des déficits restant à reporter	H9	961 975

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6	
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))				
1	2	3	4	5	6	7	
Moins-values nettes N			(2)				
			(3)				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2)				
			(3)				
	N-2		(2)				
			(3)				
	N-3		(2)				
			(3)				
	N-4		(2)				
			(3)				
	N-5		(2)				
			(3)				
	N-6		(2)				
			(3)				
	N-7		(2)				
			(3)				
	N-8		(2)				
			(3)				
	N-9		(2)				
			(3)				
	N-10		(2)				
			(3)				

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mèreAdresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 32189579900047

Néant *

Exercice ouvert le : 01042019 Clos le : 31032020

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				393 904
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	393 904
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	393 904

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

12 RUE GEORGES SAND

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

75796 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042019 clos le : 31032020

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB		
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH		
TOTAL		FK			FL		
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM			FN		
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations						
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB	F2	F3	GF	F4	F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3	
Sous Total	GD	G4	G5	GI	G6	G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE			GJ			
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6		
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N°SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042019 clos le : 31032020

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou Déficit : 2058 A ligne XJ) 6		(393 904)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12 13		

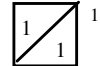
(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE D. CLARANT

Dénomination de la société mère :																																			
SIREN de la société mère :																																			
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL																									
SIREN de la société intégrée :										3	2	1	8	9	5	7	9	9																	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16																									
Exercice ouvert le :										0	1	0	4	2	0	1	9	Clos le :										3	1	0	3	2	0	2	0
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)										MJ					MK																				
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.